



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Face à l'augmentation du coût de la vie, la CFDT Retraités et l'UNSA Retraités ont adressé le 15 novembre un courrier au Premier ministre, Monsieur Jean Castex.

Dans ce courrier, les deux organisations syndicales soulignent que, malgré l'indemnité inflation de 100 euros accordée aux retraités percevant une pension inférieure à 2 000 euros net, la hausse des prix, et notamment celle des charges fixes percutent aussi les retraités. Elles rappellent également que, depuis quelques années, les pensions s'érodent face au coût de la vie (gel des pensions, augmentation de la CSG...).

Face à la tourmente de la crise sanitaire, la CFDT Retraités et l'UNSA Retraités ont accepté de différer un temps leurs revendications concernant le niveau des retraites. Par solidarité intergénérationnelle, les retraités ont à nouveau participé au redressement des retraites complémentaires Agirc-Arrco, mises en difficulté par la pandémie et ses conséquences : retraites amputées d'une sous-indexation de 0,5 %.

La CFDT Retraités et l'UNSA Retraités continuent à revendiquer :

- pour les petites pensions, un niveau minimum de pension égal au Smic pour une carrière complète ;
- pour les autres retraités, une évolution de la pension tenant compte de la progression du salaire de base.

Si nos deux organisations syndicales sont conscientes du pas franchi avec la création de la 5^e branche de la sécurité sociale et des dotations financières prévues dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2022, elles attendent toujours un projet de loi « Grand âge » qui permettrait d'organiser et d'améliorer ce secteur notoirement sous doté. Les mesures envisagées dans le PLFSS pour 2022 ne peuvent remplacer une réforme en profondeur. Seule une loi peut répondre à cette exigence.

Pour la CFDT Retraités et l'UNSA Retraités, il faut à la fois s'attaquer à la qualité des services à domicile et à l'accueil en établissement, tout en diminuant de façon significative les restes à charge. Cette loi d'accompagnement du grand âge est attendue depuis de nombreuses années. Elle doit permettre aux personnes âgées de vivre leur fin de vie dans le respect qui leur est dû.

Les retraités ne doivent pas être les oubliés d'une croissance qui repart. Le maintien de leur pouvoir d'achat doit au minimum compenser l'augmentation des prix de l'année écoulée.

Contacts :

Dominique Fabre, secrétaire générale CFDT Retraités - tél. 06 72 91 34 99 - contact@retraites.cfdt.fr

Jean-Marc Schaeffer, secrétaire général UNSA Retraités - tél. 06 22 86 27 42 - retraite@unsa.org